REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 juin 2009**

Délibération n° 2009-0772

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Projet de réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (REAL) - Enquête de satisfaction auprès des usagers du réseau REAL - Convention de participation financière à l'enquête

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Imbert

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 JUIN 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 16 JUIN 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mmes Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Barge (pouvoir à M. Assi), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. Chabert, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Mme Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Guimet (pouvoir à M. Léonard), Justet (pouvoir à M. Goux), Mmes Pesson (pouvoir à M. Kimelfeld), Pierron (pouvoir à M. Lévêque), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Corazzol), M. Vurpas (pouvoir à M. Uhlrich), Mme Yérémian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : Mmes Peytavin, Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Ferraro, Galliano, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, M. Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Réale, Serres.

Séance publique du 15 juin 2009

Délibération n° 2009-0772

commission principale :	déplacements et voirie
objet :	**Projet de réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (REAL) - Enquête de satisfaction auprès des usagers du réseau REAL - Convention de participation financière à l'enquête**
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 mai 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine participe, aux côtés de ses partenaires signataires des protocoles d'accord Réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (REAL) de 2005 et 2007, au développement d'une mobilité quotidienne respectueuse de l'environnement. Le projet REAL s'inscrit dans l'objectif 6 de l'Agenda 21 communautaire, et plus particulièrement dans le cadre de l'action 25 : développer l'intermodalité des transports publics à l'échelle de l'aire urbaine.

Les 21 actions inscrites dans les protocoles d'accord REAL devaient être en grande partie réalisées d'ici 2010. Il s'agit donc aujourd'hui d'évaluer le niveau de satisfaction des usagers vis-à-vis des actions entreprises pour améliorer l'intermodalité, afin de préparer la suite de la démarche.

La région Rhône-Alpes, en tant que chef de file du projet REAL, propose aux partenaires de réaliser une enquête de satisfaction, sous sa maîtrise d'ouvrage. La mission serait confiée à l'institut Ipsos, actuellement sous contrat avec la Région.

La méthodologie pour cette enquête de satisfaction consiste à interroger 800 usagers du réseau REAL dont 75 % font des trajets multimodaux. L'enquête aurait lieu au printemps 2009 pour une exploitation des résultats cet été. Le besoin de financement de ces études est estimé à 47 242 € TTC.

La répartition des financements des partenaires est la suivante (en € courants) :

Partenaires	Taux (en %)	Montant (en € TTC)
région Rhône-Alpes	41	19 369,22
Communauté urbaine	29	13 700,18
département de l'Ain	8	3 779,36
département de l'Isère	8	3 779,36
Saint Etienne Métropole	8	3 779,36
communauté d'agglomérations Porte de l'Isère	6	2 834,52

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la participation financière de la Communauté urbaine à l'enquête de satisfaction auprès des usagers REAL, sous forme d'une subvention versée à la région Rhône-Alpes à hauteur de 13 700,18 € nets de taxes,

b) - la convention à passer avec la région Rhône-Alpes, les Conseils généraux de l'Ain et de l'Isère, Saint Etienne Métropole et la Communauté d'agglomérations Porte de l'Isère.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 320 - fonction 815 - opération n° 0857.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 juin 2009.